

Komani [Dalmace] (Albanie)

Déroulement de la campagne 2012

Etleva Nallbani, Luc Buchet et Christophe Mathevot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cefr/951>

DOI : 10.4000/cefr.951

ISSN : 2282-5703

Éditeur

École française de Rome

Référence électronique

Etleva Nallbani, Luc Buchet et Christophe Mathevot, « Komani [Dalmace] (Albanie) », *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* [En ligne], Balkans, mis en ligne le 07 mai 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cefr/951> ; DOI : 10.4000/cefr.951

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© École française de Rome

Komani [Dalmace] (Albanie)

Déroulement de la campagne 2012

Etleva Nallbani, Luc Buchet et Christophe Mathevot

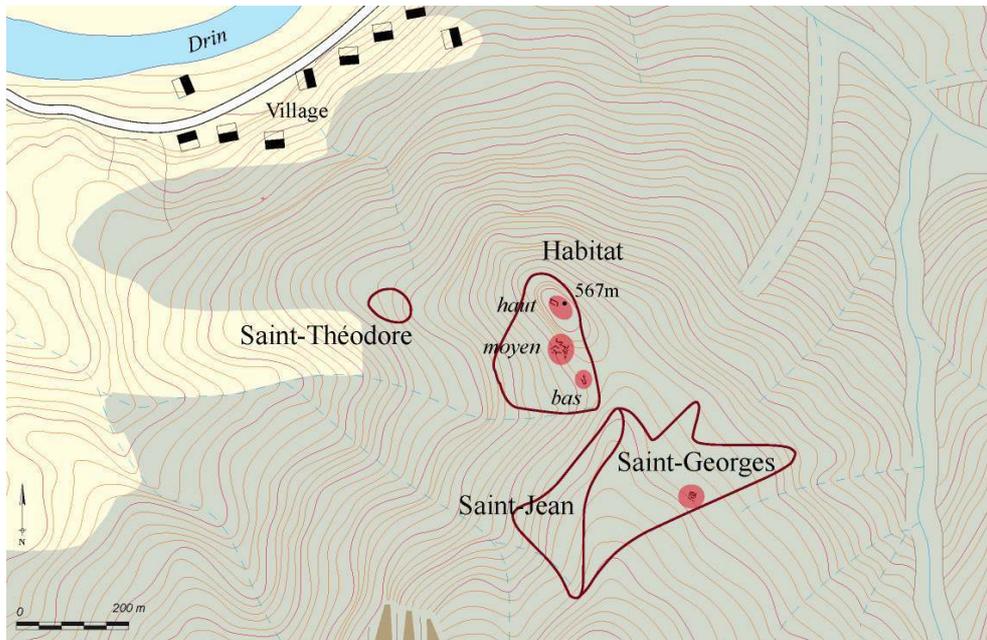
NOTE DE L'ÉDITEUR

La mission de fouilles 2012, dirigée par Etleva Nallbani, chargée de recherche à l'UMR 8167 CNRS-Orient et Méditerranée, était constituée de chercheurs-archéologues français et albanais (Luc Buchet, ingénieur de recherche, UMR 7264 CNRS-CEPAM ; Marième Buchet, UMR 7264 CNRS-CEPAM ; Elvana Metalla, chargée de recherche, Institut archéologique de Tirana ; Gjergj Gjuraj et Eda Cekrezi, archéologues, Direction régionale des Monuments historiques de Durrës, Albanie ; Christophe Mathevot, archéologue, Diana, société Archéologique et Historique du Forez, France ; Maël Julien, architecte-archéologue, Camille Lehnebach, archéozoologue et Sophie Vatteoni, archéo-anthropologue, Direction de l'Archéologie Préventive de la Communauté de l'Agglomération du Douaisis, France ; Hervé Manchot, archéozoologue, chercheur associé à l'UMR 8167, CNRS-Orient et Méditerranée, France ; Eduard Bitri, restaurateur en profession libre, Tirana ; Ded Margjoni, restaurateur au Parc archéologique de Lezha, Albanie ; Helidon Sokoli, archéologue, Parc archéologique de Shkodra ; Ergys Hasa, doctorant, Centre des Etudes albanaises, Tirana ; Bruna Bregu et Ulsi Tota, étudiants en Master d'archéologie, Université de Tirana ; Marin Suta, étudiant à l'Université de Shkodra, Albanie. Quatre techniciens ont assuré la logistique du camping et trois animaux le transport des matériaux. Une vingtaine d'ouvriers ont participé aux opérations de terrain.

La campagne de 2012 s'est déroulée sur environ sept semaines, du 18 juillet au 31 août.

- 1 Les opérations de terrain se sont concentrées principalement sur deux zones : celle de l'habitat (Zone 1) et celle de l'église de Saint-Georges (à l'est de la Zone 2) (fig. 1).

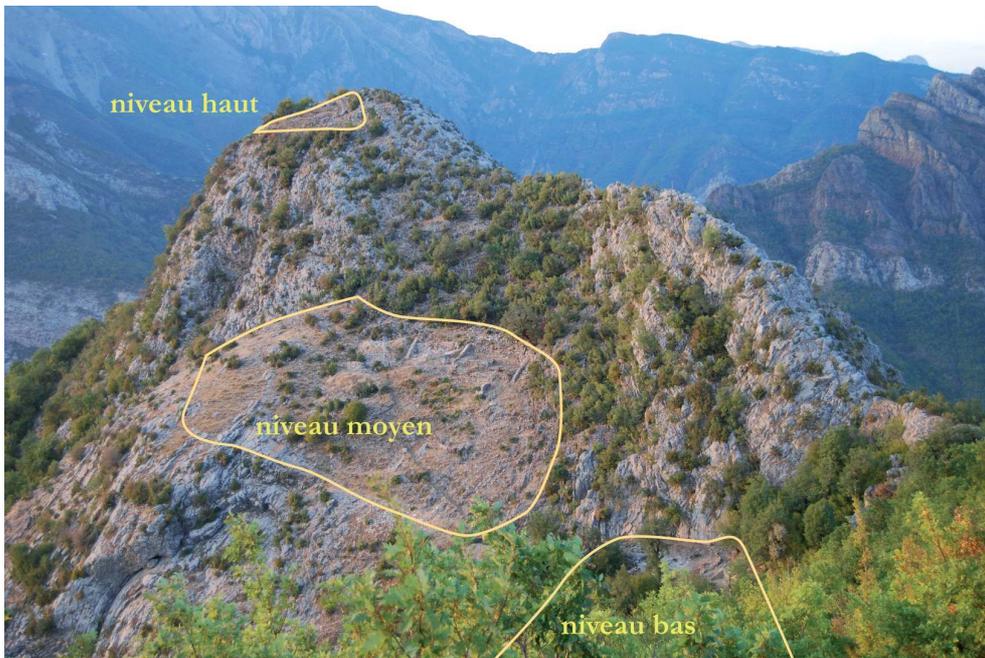
Fig. 1 - Plan des différents secteurs du site de Komani.



DAO M. Julien, S. Vatteoni et N. Paireau, 2012.

- 2 Dans la zone habitée (1), la question de l'organisation de l'espace a été privilégiée ; elle concerne le flanc ouest de la colline, avec comme objectif de mieux définir la répartition, la caractérisation et l'extension des divers niveaux d'occupation (fig. 2).
- 3 Deux niveaux d'habitat, bas (zone 1B) et médian (zone 1A), ayant déjà été explorés lors des précédentes missions par des nettoyages, sondages et fouilles, la campagne de 2012 s'est concentrée sur la zone sommitale de la colline, niveau haut de l'habitat (zone 1C), et sur l'espace situé en contrebas sud-ouest de la zone 1B.
- 4 Le caractère du niveau bas de l'habitat (zone 1B) et la fonction de diverses structures s'y rapportant ont été définis. La fouille extensive a prolongé les opérations engagées en 2011 et a permis de préciser l'étendue de l'espace bâti, en direction nord-est, d'enquêter sur son organisation et de caractériser la topo-chronologie des structures archéologiques (église, bâtiment rectangulaire à l'est et tombes).

Fig. 2 - Komani. Vue de la zone 1, avec les trois niveaux de l'habitat identifiés.



E. Nallbani.

- 5 Dans le secteur oriental de la zone funéraire (2), l'effort a été porté sur le secteur de l'église Saint-Georges afin de préciser la structuration de l'ensemble du secteur, l'organisation de l'espace funéraire, la topo-chronologie de l'église et les rapports stratigraphiques de celle-ci avec les structures, funéraires et bâties, qui l'entourent. En 2012, une fouille extensive a privilégié les secteurs à l'ouest et à l'est de l'église.

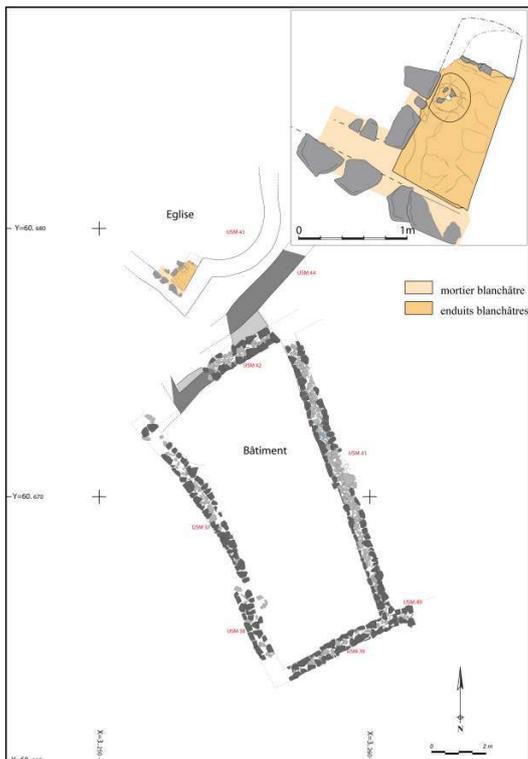
Niveau bas de l'habitat (zone 1B)

- 6 Les opérations de fouilles ont concerné la partie basse de l'habitat (zone 1B) (fig. 3), où un nouveau quartier comportant plusieurs bâtiments en élévation avait été révélé lors de la campagne de 2011.

Fig. 3 - Komani. Zone 1B.



a) Vue du niveau bas de l'habitat, prise de l'habitat moyen (zone 1A).
E. Nallbani.



b) Plan schématique des structures découvertes.
M. Julien.

- 7 Les longues opérations de déblaiement se sont poursuivies par l'évacuation de la roche ayant recouvert les monuments à la suite d'éboulements ; elle était constituée de gros blocs qui ont dû être cassés manuellement. La fouille a pu ensuite se développer sur une surface d'environ 300 m².

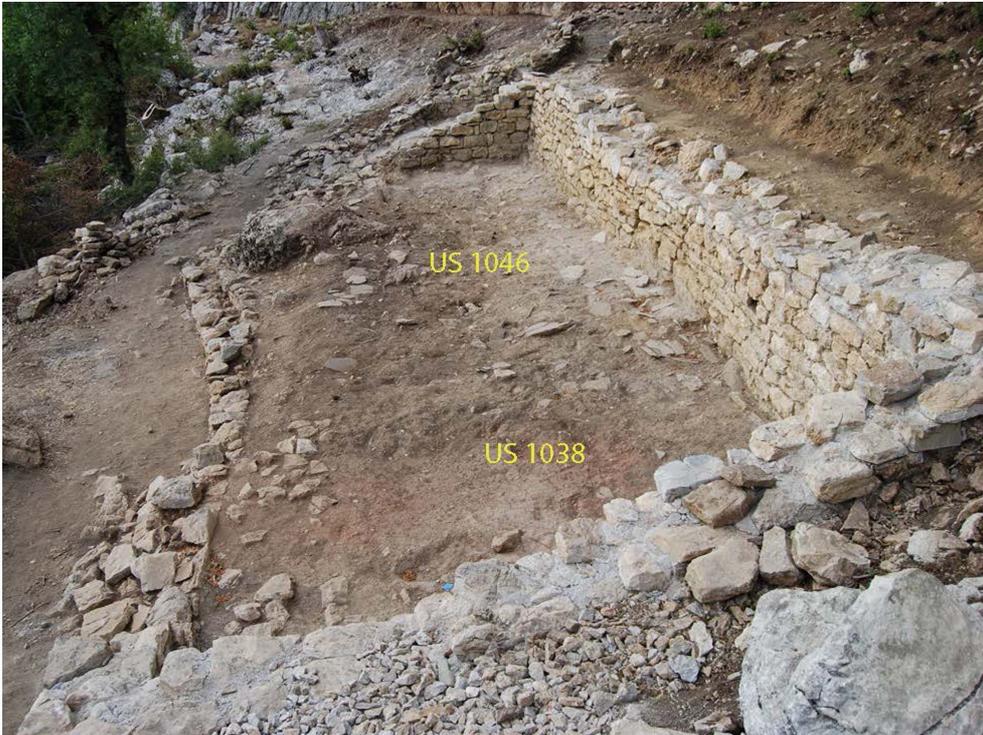
Bâtiment rectangulaire (fig. 4)

- 8 Le secteur avait livré en 2011, une structure quasi rectangulaire (5 x 11 m), bâtie pour l'essentiel en moellons de calcaire de 20 à 30 cm de longueur, disposés en assises horizontales régulières dans les rangs supérieurs.

Fig. 4 - Komani. Zone IB, bâtiment rectangulaire.



a) Comblement (2012) et sol (sondage 2011).
E. Nallbani.



b) Sols (sondage 2011) et fouille 2012.

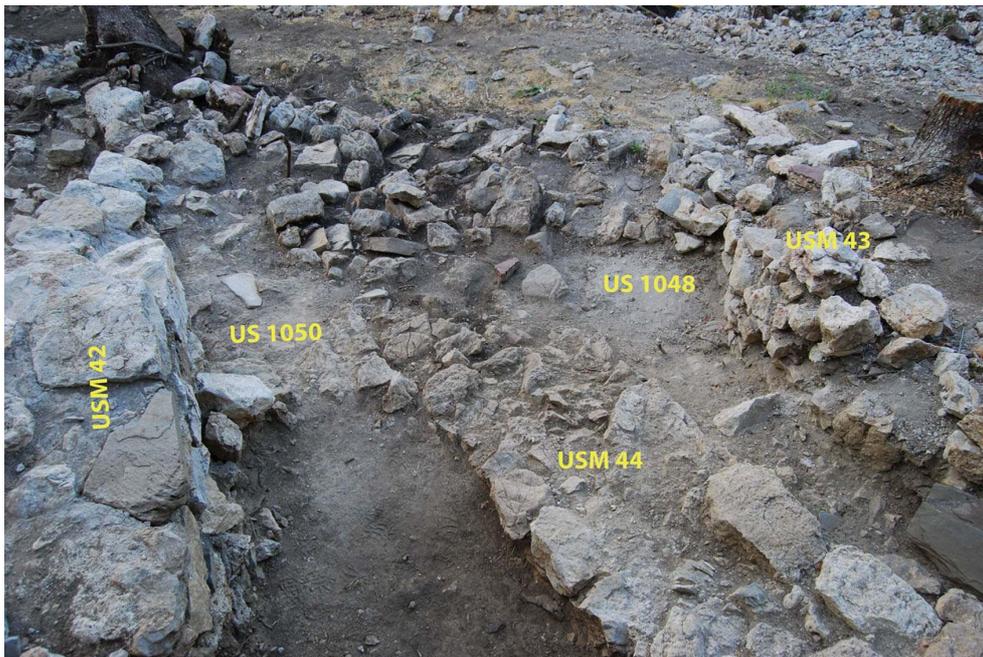
E. Nallbani.

- 9 Le seul parement intérieur conservé comporte des moellons soignés. La fouille de l'espace intérieur s'était arrêtée au dernier niveau de comblement (US 1034), avant d'atteindre le niveau du sol (US 1046), sauf dans le sondage sud-est (5 x 2,5 m), où le sol avait effectivement été atteint (US 1038 = 1046), et sur lequel des traces de feu ont ponctuellement été observées. Le reste du comblement (US 1045), épais de 20 à 25 cm, a été dégagé cette année sur les trois-quarts de la surface. Il comportait des moellons des murs effondrés USM 41 et 42, mêlés de dalles en ardoise de 30 à 40 cm provenant de la toiture, et de fragments de mortiers (sable à granulométrie fine et fort pourcentage de chaux beige), avec une concentration importante à proximité des angles et le long des USM 41 et 42 et devenant progressivement plus rares jusqu'à 1,80 m du mur 41.
- 10 L'absence de mortier a été observée à l'approche de l'USM 37. Le sol, non uniforme, comporte une alternance de terre battue, de dalles posées à plat et de roche naturelle usée, avec par endroit des traces de feu. Dans l'état actuel de la fouille, seul un trou de poteau (US 1056), ménagé dans le sol à égale distance des deux limites latérales de la pièce (USM 39 et USM 42), témoigne d'une organisation interne de cet espace. Il est rectangulaire, avec des calages de pierres sur les quatre côtés. Sur sol, les vestiges de mobilier sont très rares, quelques fragments de céramiques, d'objets en verre, un anneau en bois fragmenté et un clou. Près du mur 37, deux dépôts de graines (US 1051 et 1052), étaient constitués à même le sol, distants d'un mètre l'un de l'autre et sans aménagement particulier. Il reste à comprendre l'aménagement de la partie ouest de la structure rectangulaire et de l'espace entre l'USM 42 et l'église.

Espace entre le bâtiment rectangulaire et l'église (fig. 5)

- 11 L'espace compris entre l'USM 42, au sud-est, le second bâtiment qui s'est révélé être une église, à l'ouest, et l'USM 44 au nord, était entièrement recouvert d'une couche très épaisse d'éboulis (US 1047) suivant le fort pendage du terrain. Il comporte apparemment les éléments de deux structures détruites, des murs et des dalles de toiture.

Fig. 5 - Komani. Zone 1B, espace entre le bâtiment rectangulaire (l'USM 42) et le chevet de l'église.



E. Nallbani.

- 12 On a pu identifier le niveau supérieur du tracé courbe de l'USM 44 (épais de 0,60 m) qui contourne le chevet de l'église en direction nord-est/sud-est, arasé au niveau de la couverture des sépultures. Son niveau suit la pente du terrain. Un contrefort (US 1050) de moellons et de mortier beige très compact vient buter contre la paroi est de l'USM 44. La relation chronologique avec l'USM 42 n'est pas encore clarifiée, mais celui-ci est sans doute postérieur à l'USM 44. Le contrefort, très dense à sa jonction avec l'USM 44, continue le long de l'USM 42 où il est moins solide. Ses relations avec les autres murs identifiés à son extrémité sud, ne sont pas complètement éclaircies car l'angle sud-ouest de la structure (USM 37 et 42), n'a pas encore fait objet d'une fouille approfondie.

Structure ? plus ancienne

- 13 Après d'importants nettoyages (déracinement d'un chêne dans l'USM 42 et évacuation des pierres effondrées de l'US 1047), près de l'angle sud-ouest du bâtiment rectangulaire, il s'est avéré que l'USM 42 formait un angle à 90° avec retour vers l'ouest. Les deux parois internes de cet angle portent des fragments d'un enduit blanc de qualité, trouvé *in situ*. Il apparaît ainsi que l'angle appartient à une autre structure qui se développe vers l'ouest mais dont nous ignorons encore l'extension. Un alignement de pierres liées au mortier (de 15 cm d'épaisseur) (USM 47), collé contre la paroi interne enduite de l'USM 42, forme

une sorte de banc. Son extension vers le nord n'est pas connue non plus, mais il doit faire l'objet d'investigations pendant la prochaine campagne. C'est entre ces deux USM, à l'angle sud-est, qu'une croix pectorale reliquaire (fig. 6) a été trouvée après dégagement du comblement.

Fig. 6 - Komani. Face et revers de la croix reliquaire.



E. Metalla.

- 14 La croix en bronze, avec la représentation du Christ et de quatre apôtres sur une face, et de la Vierge entourée également de quatre apôtres sur l'autre face, est une production fort probablement des IX^e-X^e siècles.

Niveau de circulation ? (fig. 7)

- 15 Les niveaux sud du mur 44 paraissent être démontés pour créer un niveau, probablement de passage, puisqu'une sorte de plateforme (US 1048) a été documentée sur l'ensemble de la surface comprise entre ce qui pourrait être un contrefort (US 1050), la limite sud de l'USM 44, l'USM 42 et la moitié sud du chevet de l'église.

Fig. 7 - Komani. Zone 1B, niveau de circulation entre le bâtiment rectangulaire et l'église.



E. Nallbani.

- 16 Cette plateforme est très bien conservée à cet endroit, alors qu'elle est très endommagée vers l'est par l'écroulement des structures et un glissement de terrain. La partie la mieux préservée comporte un lit préparatoire de mortier très épais, fait de sable à granulométrie moyenne et d'un grand pourcentage de chaux blanche, sur lequel reposent des dalles rectangulaires en calcaire (de dimensions approximatives 6 x 20 x 30 cm). Ce sol n'a pas pu être suivi au-delà de l'angle sud-ouest de l'église.

L'église (fig. 3b)

- 17 Cette structure, reconnue comme bâtiment de culte grâce à un fragment de chevet mis au jour en 2011, a vu son identification confirmée par les éléments découverts durant la campagne de 2012. L'édifice (dimensions estimées à 12 x 6 m), à chevet semi-circulaire orienté à l'est, est bâti sur une pente très prononcée, avec les parois nord-est partiellement encastrées dans le creusement de la paroi rocheuse. Du fait de la pente, le niveau supérieur des trois assises du chevet, visible après dégagement des éboulis, se trouve à plus d'un mètre au-dessus de sa limite ouest, visible en surface. L'éboulis de roche naturelle qui a recouvert et détruit brutalement le bâtiment a comblé le centre de la nef. On a pu descendre le niveau d'éboulis (US 1055) sur toute la partie nord-est, à l'extérieur de l'église (fig. 8), atteignant le niveau des sépultures déjà repérées pendant la campagne 2011, auxquelles s'ajoutent deux autres, identifiées cette année mais non fouillées. L'ensemble de ce groupe de tombes, qui paraît limité, entoure le chevet de l'église.

Fig. 8 - Komani. Zone 1B, vues de la zone de l'église et des sépultures nouvellement identifiées.



E. Nallbani.

- 18 L'arc de l'abside (l'USM 43), d'un diamètre de 3,5 m environ, a été nettoyé mais pas encore fouillé, ainsi que le retour latéral sud (USM 45 et 46) ; ces deux murs ont une épaisseur de 0,60 m. Depuis l'angle sud de l'abside, l'USM 46 se prolonge en direction du nord-ouest, sur une longueur continue de 2,40 m. Le retour nord de l'abside a été repéré, mais sa forme pas encore précisée, la fouille s'étant arrêtée à ce niveau. On a pu positionner également l'angle sud-ouest de la nef, après déforestation. Le peu d'assises visibles de l'abside et du retour latéral sont faites de moellons en calcaire à peine équarris, de 20 à 25 cm, liés avec un mortier de couleur crème assez chargé en chaux et de sable à granulométrie fine. L'extérieur de l'abside devait être enduit car des fragments en ont été trouvés *in situ* à l'extérieur de l'angle sud-est.
- 19 Le sondage effectué contre le retour latéral sud de l'abside, de 1,50 x 1,70 m, a atteint profondeur maximale de 70 cm cette année. Un niveau (US 1053) très chargé en fragments d'enduit (fait de sable à fine granulométrie et de chaux de couleur beige comme le mortier), en pierres volcaniques (lave légère) et en dalles d'ardoise provenant de la toiture, constituait un premier niveau de destruction sous lequel se trouvait un second niveau de destruction (US 1054). Celui-ci était exceptionnellement chargé en plaques d'enduit très denses et de qualité, en fragments de moulures à section en U faits d'une sorte de stuc, et de très nombreux fragments de peintures de couleurs vives (jaune, rouge, blanc, ocre, beige et bleu). Les deux parois latérales conservent, *in situ*, deux couches d'enduit, le haut de la paroi sud étant peint. Par ailleurs, on distingue deux peintures de texture différentes parmi les nombreux fragments recueillis (1 m² de surface peinte au total et plus de 2 m² d'enduit non peint) (fig. 9).

Fig. 9 - Komani. Zone 1B.



a) Le retour latéral sud de l'abside.
E. Nallbani.



b) Fragment de peinture sur la paroi sud.
E. Nallbani.

- 20 À une profondeur de 50 cm est apparue une surface horizontale rectangulaire, appuyée contre les deux parois de l'angle sud-est, dans laquelle est installé un lavabo liturgique (fig. 10).

Fig. 10 - Komani. Zone 1B, lavabo à l'angle sud-est de l'église.



E. Nallbani.

- 21 Cette plateforme est en pierre, délimitée du côté ouest par un petit empièchement surélevé, sorte de rebord lié au mortier. L'aménagement d'un bourrelet circulaire enduit y est pratiqué, formant un petit bassin dont l'évacuation est flanquée de quatre dalles fines d'ardoise ; ce « lavabo » est appuyé contre le petit rebord côté ouest. Toute la surface de la plateforme est enduite ainsi que le retour du côté nord. L'installation d'un lavabo, à vocation probablement liturgique, à proximité du chœur, est le seul élément d'architecture intérieure découvert à ce jour. La fin de la fouille de cet élément important aura lieu lors de la prochaine campagne. Aucune datation précise ne peut encore être attribuée à l'église. La croix, des IX^e-X^e siècles, a été trouvée à l'extérieur du bâtiment et ne peut donc servir d'élément de datation direct pour l'église. Elle témoigne cependant du caractère ecclésial des structures occupant l'espace durant le haut Moyen Âge. En nous basant uniquement sur les fragments de peinture de l'angle sud-ouest, nous pouvons déjà proposer une phase d'utilisation durant les XI^e-XII^e siècles mais il est actuellement impossible de trancher sur la contemporanéité ou la postériorité du bâtiment rectangulaire par rapport à l'église. En revanche, un groupe de structures (USM 44, angle enduit sud-ouest créé par l'USM 42) paraît antérieur à l'église puisque arasé par l'installation de cette dernière.
- 22 La fouille des deux espaces, l'un compris entre le bâtiment rectangulaire et l'église et l'autre constitué de l'ensemble de l'église, y compris les sépultures, sera prioritaire lors de la prochaine campagne.

Nettoyages

- 23 Enfin, une opération de déforestation a été engagée en contrebas sud-ouest de la zone 1B de l'habitat car les prospections réalisées en vue de délimiter l'extension du quartier ont mis au jour un réseau complexe de murs. Le plus long, de direction nord-ouest/sud-est

atteint 18 m, pour une épaisseur de plus d'1 m et une élévation conservée de 1 m. Il est suivi d'un autre mur de 7 m de direction nord-sud et d'un troisième de nouveau dirigé du nord-ouest vers le sud-est, mesurant 5 m. Cet ensemble, qui pourrait constituer les limites ouest du niveau bas de la ville et représenter un élément de rempart, fera objet de prochaines recherches.

Niveau haut de l'habitat (zone 1C)

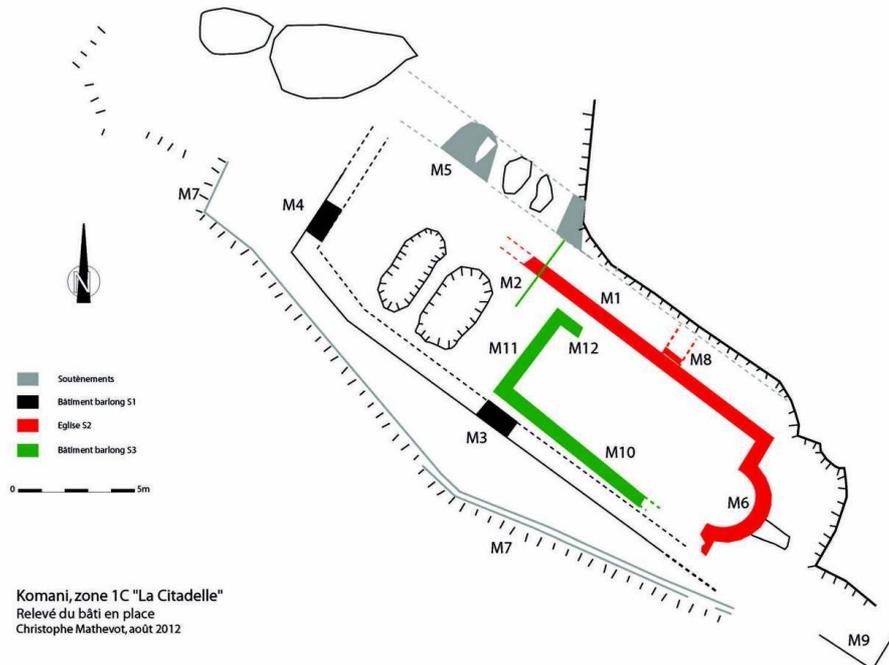
- 24 Des investigations ont été engagées en 2012 dans la partie haute du piton rocheux, appelée « La Citadelle ». Ce piton domine à 567 mètres le site et, au nord, l'actuel village de Komani, offrant un remarquable point de vue sur la vallée du Drin, jusqu'à la citadelle de Shkodra. La forte pente du terrain, ainsi que la difficulté d'accès, n'ont pas encore permis d'aborder l'étude d'une surface plus importante, notamment entre l'habitat et la partie sommitale.
- 25 Cette zone a fait l'objet d'un sondage dans les années 1982 (par H. Spahiu) et deux tombes auraient été exhumées (sans rapport publié).
- 26 D'importants débroussaillages ont permis d'identifier plusieurs structures maçonnées, incitant ainsi à entreprendre une prospection plus poussée de la partie sommitale du promontoire rocheux. L'objectif était de réaliser un diagnostic afin d'attribuer une fonction à cet espace et de recueillir éventuellement quelques éléments de datation, sans entamer véritablement une fouille (dégagement des murs limité à la couche superficielle de terre végétale). La roche affleure sur plusieurs parties de la zone d'étude, limitant ainsi tout sondage archéologique à des poches sédimentaires, à des pierriers ou à des vestiges de bâti.

Descriptif des structures découvertes (fig. 11)

Soutènement

- 27 Lors de la construction, le périmètre autour de la plateforme a été aménagé en vue d'asseoir les structures bâties de façon stable. En prospection, un important aménagement maçonné (USM 5) a été observé au nord ainsi qu'une série de degrés maçonnés au sud (USM 7).

Fig. 11 - Komani. Zone IC, plan général des structures découvertes.



Ch. Mathevet.

- 28 L'USM 5, qui jouait le rôle de soutènement est composé d'un assemblage de blocs de calcaire de taille assez importante disposé par endroits en boutisse (certains moellons pénètrent sur au moins un mètre dans le bâti), liés d'un mortier friable riche en chaux, et en sable à granulométrie moyenne. Le parement sud de cette structure rectiligne (nord-ouest/sud-est), mis en évidence par deux sondages, vient se caller contre la roche sommitale et la doubler. La partie liée au mortier de chaux, située la plus au nord de cette structure, est épaisse de 2,25 mètres au moins. Sa fonction est liée à la volonté de se protéger d'éventuels éboulis sur la plateforme.
- 29 La forte pente du terrain ne nous a permis que des observations partielles mais, néanmoins, une structure maçonnée (USM 7) il a pu être identifiée au sud et en contrebas de la plateforme. Elle se caractérise par un aménagement observé sur 35 à 40 mètres, avec parfois une emprise de 3 à 4 mètres de large. Assise sur la roche, elle revêt la forme de degrés palliant la déclivité du terrain et visant à assurer la stabilité de la plateforme. Cet ouvrage est réalisé avec des moellons de calcaire de taille moyenne (25-30 cm) liés avec un mortier de chaux compact de couleur beige.

Édifice barlong (S1)

- 30 Un premier édifice (S1), de taille importante (au moins 25 x 5 m), a été identifié par son pignon (USM 4) et un mur gouttereau (USM 3). Il occupe l'ensemble de la plateforme sommitale et est orienté au sud-ouest. Le mur gouttereau 3, large de 0,95 à 1 m, est visible sur environ 25 mètres. Orienté nord-ouest/sud-est, il se dirige de façon rectiligne en direction du nord-ouest sur environ 20 m avant d'obliquer légèrement au nord, en suivant les contraintes du terrain. Dégagé sur une hauteur maximale d'environ 20 cm il est pourvu d'un parement interne et externe et doté d'une fourrure. Il est réalisé avec des

moellons en calcaire de taille moyenne (30 cm) lié avec un mortier de chaux beige clair, compact et à forte concentration en chaux. Le retour de l'USM 3 oblique en direction du nord/nord-est et de l'USM 5 et a pu être repéré sur environ 5 mètres grâce au dégagement partiel d'un important pierrier. Il semble se prolonger au-delà mais il ne nous a pas encore été possible de le suivre plus loin.

Église (S2) (fig. 12)

- 31 Une structure dont les caractéristiques évoquent incontestablement un édifice religieux a été mise en évidence. Elle est constituée d'une abside semi-circulaire (USM 6), large de 6,50 m environ, orientée nord-ouest/sud-est, et d'un mur gouttereau nord (USM 1) observé sur 14 mètres. Le mur gouttereau sud de ce bâtiment était peut être celui du bâtiment antérieur (S1).

Fig. 12 - Komani. Zone IC, vue de la plateforme de l'église avec, en fond, la vallée du Drin.



Ch. Mathevot.

- 32 L'abside semi-circulaire (USM 6), avec un retour latéral nord (fig. 13) est épaisse de 0,60 m sur une hauteur mise au jour de 0,70 m au maximum. Le diamètre de l'abside est de 3,25 m environ, le retour nord mesure 1,60 m, le retour sud est manquant, le bâti ne se développe que sur 1,30 m.

Fig. 13 - Komani. Zone IC, l'abside et son retour latéral nord.



Ch. Mathevoit.

- 33 La construction est faite de moellons de calcaire de 20 à 25 cm, à peine équarris, disposés en boutisse et en assises horizontales régulières. Les parements extérieurs et intérieurs sont bien traités, il n'y a pas de fourrure. Le tout est lié avec un mortier assez chargé en chaux, de couleur blanc crème et de sable à granulométrie fine. L'élévation ne semble pas avoir fait l'objet de reprise et s'avère assez uniforme. Elle repose directement sur la roche et aucun niveau de sol n'a été observé : la roche affleure à l'intérieur de l'abside avec un léger pendage au sud, l'hypothèse d'un plancher en bois pourrait être émise.
- 34 L'élévation nord de l'église (USM 1), liée à USM 6 dont elle partage les caractéristiques, se prolonge depuis l'angle nord de l'abside en direction du nord-ouest, sur une longueur observée de 12,5 m ; elle coupe alors le mur USM 2 et se poursuit au-delà sur 1,5 m au moins. Il n'a pas été possible de continuer à suivre sa trace en raison d'un important pierrier et de la présence d'arbres. La hauteur maximale de l'élévation dégagée est de 0,40 m. On note la présence de quelques traces d'enduit et de peinture sur le parement intérieur du mur. Il est probable que le mur, large de 0,90 m, observé à 5,85 m de l'angle extérieur USM 1-USM 6, et qui bute perpendiculairement sur USM 1, est postérieur à celui-ci. Il n'a pas été possible de suivre son développement au nord. Ce bâti est lié avec un mortier de chaux compact et abondant, de couleur beige, distinct de celui des USM 1 et USM 6. L'appareillage est réalisé avec des moellons de calcaire de calibre assez petit (15-20 cm).
- 35 En revanche l'USM 2, qui coupe le mur gouttereau 1 de l'église et se développe au nord et au sud de celui-ci, est de construction médiocre et seul un parement ouest a réellement pu être mis en évidence. Peu ou presque pas de mortier de chaux semble avoir été utilisé

dans cette construction, avec un appareillage assez chaotique. Il semble destiné à soutenir une partie de l'USM 1.

Édifice barlong (S3)

- 36 Un troisième édifice barlong, postérieur au bâtiment (S1) et à l'église (S2), a été identifié. Seuls ont pu être mis en évidence les murs sud (USM 10), ouest (USM 11) et le départ du mur nord (USM 12). La structure entière repose sur un radier formant dallage aménagé à l'intérieur du bâtiment S1. Les trois murs, épais de 0,55 à 0,60 m, appartiennent à une construction moins soignée, réalisée avec des moellons de calcaire de taille moyenne (environ 20 à 25 cm) liés avec un mortier de chaux purulent beige clair. Le mur 10, qui suit approximativement la direction de l'USM 3 du premier bâtiment S1, a pu être suivi sur environ 8 mètres depuis l'angle qu'il forme avec USM 11 ; sa trace se perd ensuite à l'est ou aucune jonction n'a pu être mise en évidence avec USM 6. L'USM 11 a pu être suivi sur une longueur totale de 4,30 m sur une hauteur maximal au nord de 0,70 m. Aucune ouverture n'a pu être mise en évidence ; USM 12, qui forme un retour avec USM 11 à l'est, n'a pu être repéré que sur 50 cm à peine.

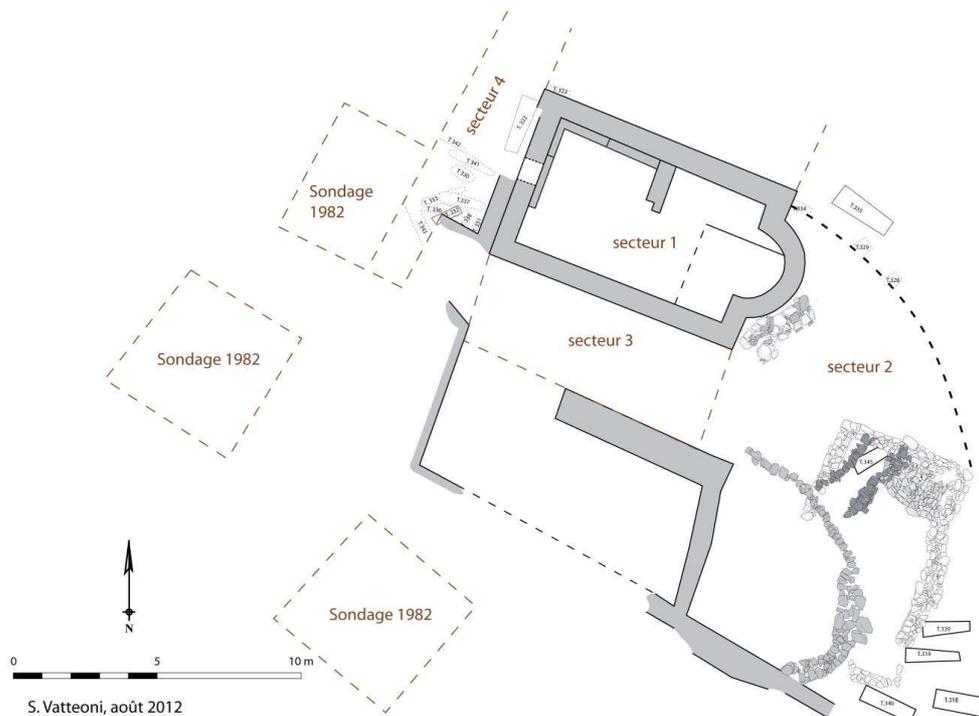
Proposition de phasage

- 37 Il semble qu'à l'origine la plateforme a été aménagée afin de recevoir une importante structure bâtie barlongue (S1) dont la fonction n'a pas encore été déterminée. Dans un second temps, une église (S2), de date hypothétique de fondation du IX^e siècle, remplace S1 et prend probablement appui sur le mur sud de ce dernier. C'est la première preuve tangible d'une fonction religieuse affectée à cet espace. Sans doute à cause de problème de stabilité, l'élévation nord de l'église a été dotée d'un contrefort, mais c'est l'élévation sud qui semble avoir cédé, entraînant la destruction de l'édifice. Un nouveau bâtiment, dont la fonction nous échappe (S3), de taille plus réduite et d'aménagement plus sommaire, est alors édifié à l'intérieur de l'espace ecclésial, un mur de calage (USM 2) est alors mis en place à l'est du nouveau bâtiment pour stopper la chute de pierres issues de la destruction de l'église.
- 38 Le diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs phases d'évolution de la zone étudiée et une certaine continuité de l'occupation de cette zone. L'occupation de la plateforme débiterait, d'après le mobilier céramique, au IV^e siècle pour se poursuivre jusqu'au XIII^e siècle, datation proposée par des briques de sol, des fragments de carreaux glaçurés et du mobilier céramique, le tout hors contexte stratigraphique.
- 39 La question demeure donc entière sur la fonction des bâtiments S1 et S3 ainsi que sur l'emprise totale de l'église S2 à l'est et au sud. Il reste aussi à préciser la chronologie de l'ensemble de l'espace sommital et ses rapports topo-chronologiques avec les autres composantes de l'occupation de Komani.

L'îlot de Saint-Georges, nécropole (zone 2) (fig. 14)

- 40 La fouille entreprise en 2011 a été poursuivie pour une meilleure compréhension de la zone de l'église Saint-Georges et de son évolution chronologique.

Fig. 14 - Komani. Zone 2, plan général des secteurs fouillés.



S. Vatteoni.

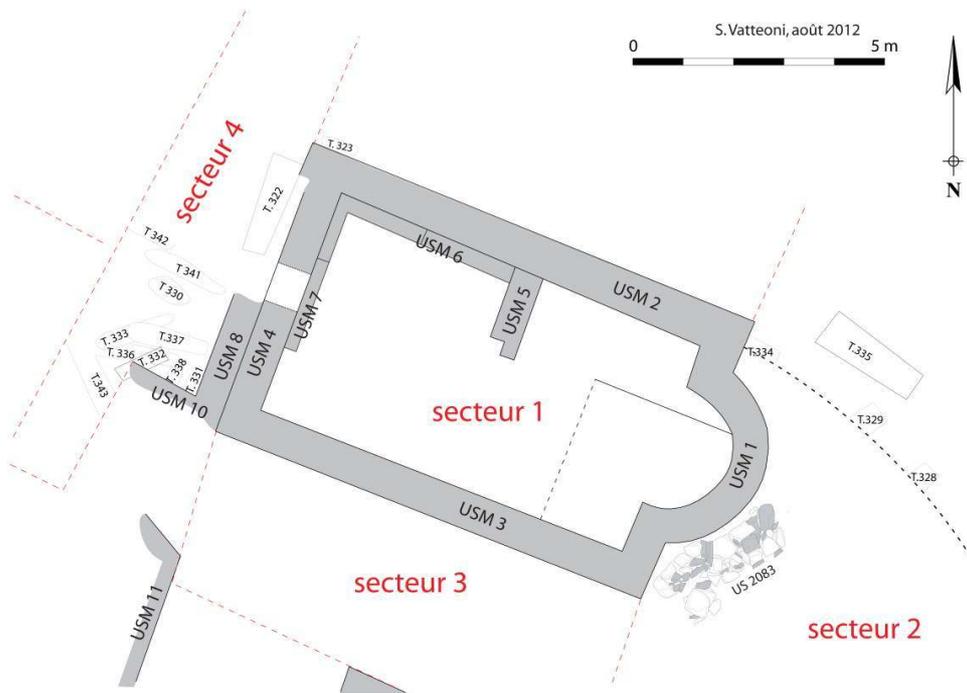
- 41 L'effort a été porté sur l'environnement immédiat de l'église. Le bâtiment lui-même a fait l'objet de simples nettoyages, à l'exception d'un sondage à l'angle nord-est visant à préciser le plan de l'édifice, dont l'élévation est détruite à cet endroit, et de relevés (le dessin des murs nord et sud est terminé jusqu'aux niveaux d'occupation).
- 42 Autour de l'église, il a été décidé d'étendre le sondage de 2011 à l'ouest et de préciser le plan d'un bâtiment jouxtant l'église au sud-est, mais les opérations les plus importantes ont été menées à l'est : dégagement de l'importante couche de déblais de destruction afin de mettre au jour les édifices effondrés.

L'église de Saint-Georges

État de restitution actuelle du plan général

- 43 Avant le début des fouilles, l'emplacement de l'église était connu, ainsi que son vocable, et quelques vestiges de murs qui étaient visibles. Son plan a pu être retrouvé, grâce à un débroussaillage étendu en 2010 et à un nettoyage partiel en 2011. Il s'agit d'un édifice, orienté ouest-est, à nef unique, mesurant 5,5 x 10 m. Les murs, liés au mortier de chaux, ont une épaisseur moyenne de 0,75 m. L'angle nord-est, détruit par des fouilles clandestines, n'est plus visible en élévation (fig. 15).

Fig. 15 - Komani. Zone 2, plan schématique de l'église Saint-Georges.

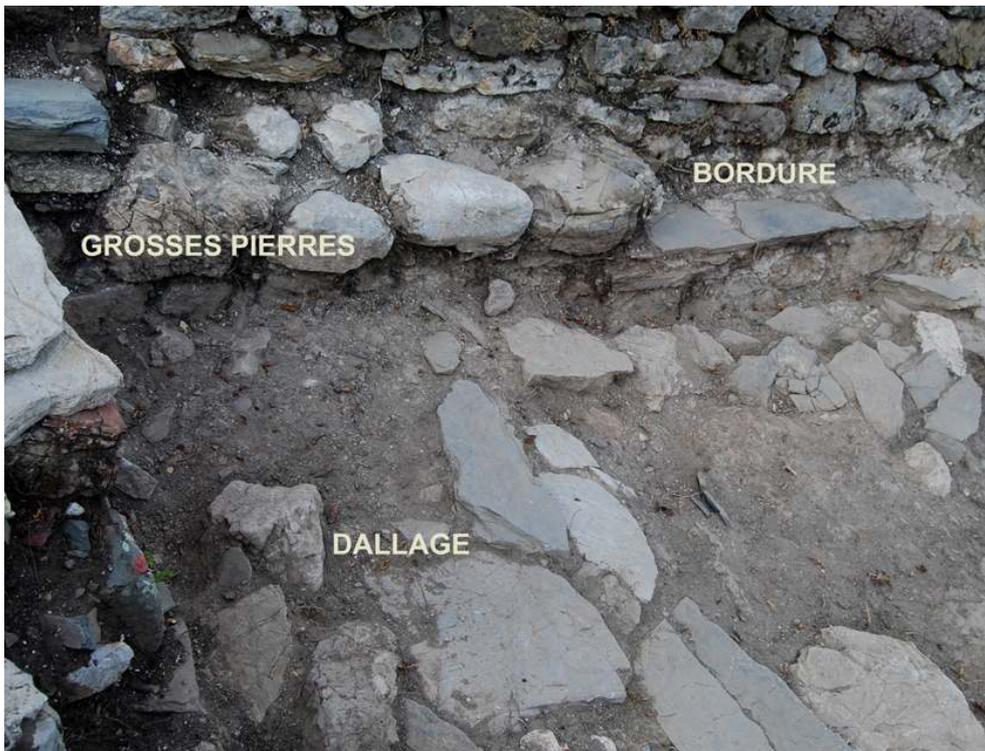


S. Vatteoni.

La nef

- 44 Les fouilles à l'intérieur de l'église n'étant pas achevées, le (ou les) niveau(x) d'utilisation n'a (ont) pas été retrouvé(s) sur toute la surface. En 2011, un niveau de sol (US 2023), correspondant au dernier état de l'église, a été identifié par endroits, dans la partie nord-ouest de la nef. Il s'agit de dalles en calcaire, disposées sur un lit de mortier de chaux (fig. 16).

Fig. 16 - Komani. Zone 2, vestiges de dallage, angle nord-ouest de la nef de l'église Saint-Georges ; bordure (banquette ?) ; rangée de grosses pierres.



L. Buchet.

- 45 À la base des murs nord (entre l'USM 5 et l'angle nord-ouest de l'église) et ouest (sur 3,20 m à partir de l'angle nord-ouest), on peut observer une bordure de pierres et de dalles maçonnées, de 0,30 m de large, surélevée de 20 cm en moyenne par rapport au niveau de pavement. Les pierres de cette structure sont liées aux murs. Sur cette bordure, sur une longueur de 1,53 m à partir de l'angle nord-ouest, contre le mur nord, et 1,45 m contre le mur ouest, repose une rangée de grosses pierres non taillées, sur 0,30 m de hauteur. La raison d'être de ces deux éléments n'est pas clairement établie ; l'analyse approfondie du bâti reste à faire et des éléments nous sont encore inconnus puisque la fouille n'est pas encore achevée. L'hypothèse d'une banquette a été avancée en 2011 mais il est surprenant qu'elle ne fasse pas le tour de la nef. Il pourrait aussi s'agir d'éléments d'une structure antérieure arasée qui aurait servi d'assise à une nouvelle construction (fig. 16). Les grosses pierres qui semblent posées sur la bordure peuvent avoir eu un rôle de renfort à la base des murs, dans une zone fragilisée.
- 46 Perpendiculairement au mur nord (USM 2), en son milieu, a été mis au jour un mur (USM 5) (mur de refend ; stylobate d'iconostase ; mur d'un édifice antérieur ?) conservé sur près de 2 mètres de longueur (fig. 15). Seul le sommet en a été dégagé. Les murs de l'édifice étaient enduits, comme le prouvent les petits fragments d'enduit peints trouvés à l'intérieur de l'édifice, dans l'angle sud-est de l'abside et, à l'extérieur, dans les déblais de destruction, au nord-est de l'église.

L'abside

- 47 À l'extrémité orientale de l'édifice, l'abside en hémicycle est faite de moellons de calcaire et d'ardoise de taille moyenne (30 cm), liés avec un mortier de chaux gris clair non compact mais à forte concentration en chaux. Son sol est surélevé par une plateforme dont la surface est constituée de grosses pierres posées à plat dans un lit de mortier (US 2022). Cette plateforme, profonde de 1,80 m, d'ouest en est, distingue l'espace privilégié. Le niveau du sol n'étant pas encore établi avec précision à cette extrémité de la nef, on ne peut qu'estimer la hauteur de cette plateforme à environ 50 cm. Une marche la borde à l'ouest et facilite la communication entre les deux espaces (fig. 17).

Fig. 17 - Komani. Zone 2, abside surélevée de l'église Saint-Georges.



E. Nallbani.

- 48 La destruction ancienne du tiers nord de la plateforme a permis d'observer une coupe est-ouest (fig. 18).

Fig. 18 - Komani. Zone 2, coupe est-ouest de la plateforme de l'abside de l'église Saint-Georges.



L. Buchet.

- 49 La couche la plus profonde est faite de terre argileuse gravillonnée (US 2060) ; celle-ci se retrouve sur l'ensemble de la zone et il pourrait s'agir d'une couche de nivellement avant construction. Dans ce cas, le sol naturel n'aurait pas encore été atteint. Sur la couche de terre repose une assise de grosses pierres (US 2059) dont la surface est grossièrement nivelée, sur une dizaine de centimètres, avec des pierres, petites et moyennes, liées au mortier (US 2058) ; dessus repose une couche de 15 cm en moyenne de mortier blanc mêlé de quelques pierres (US 2057) sur laquelle un lit de mortier et de pierres plates, de même épaisseur, constitue le sol de la plateforme (US 2056).

Les élévations extérieures/Le chevet

- 50 Le dégagement de la couche de déblais de destruction de l'église a permis de mettre au jour l'élévation du mur du chevet qui atteint 1,5 m. Il est épais 0,60 m, fait de moellons de taille moyenne, bien appareillés et disposés en assises horizontales régulières et liés au mortier de chaux. L'épaisseur de la couche de mortier (US 2045) qui s'est déposée après l'abandon pourrait signifier que les murs extérieurs étaient enduits (fig. 19).

Fig. 19 - Komani. Zone 2, chevet de l'église Saint-Georges.



- 51 L. Buchet.
- 52 Le niveau inférieur de mortier doit correspondre au niveau de circulation avant l'abandon. Sous la couche de mortier, un aménagement de pierres plates, couvrant une surface de 1 m sur 2,5 m, pourrait être la couverture d'une tombe (US 2046). Ce secteur n'a pas encore été fouillé jusqu'au sol naturel.

Le mur sud (secteur 3)

- 53 La couche de déblais de destruction a été dégagée sur toute la longueur du mur sud, jusqu'à la couche d'enduit tombé des murs après l'abandon de l'édifice (fig. 20).

Fig. 20 - Komani. Zone 2, mur sud de l'église Saint-Georges, extérieur.



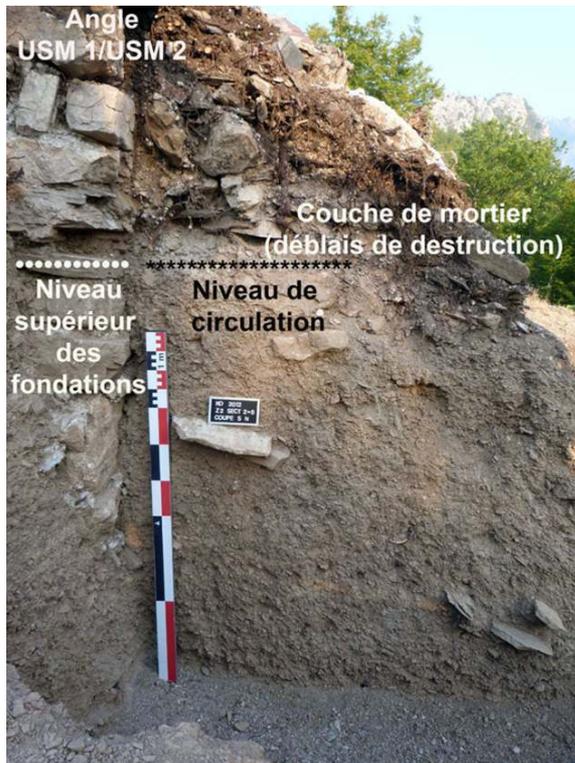
L. Buchet.

- 54 Le mur a été nettoyé sur toute sa surface. Bien moins soigné que celui du chevet, il est fait de moellons grossièrement équarris et de modules variés, liés au mortier, sur une hauteur moyenne de 50 à 70 cm et une épaisseur de 0,60 m environ.

Le niveau de circulation extérieure

- 55 Un niveau de circulation, fait d'une couche épaisse d'argile jaunâtre mêlée de gravillons, a été retrouvé dans les quatre secteurs entourant l'édifice. Il est particulièrement bien identifié là où il a été recouvert par la couche de mortier tombée des murs après l'abandon : près du chevet (fig. 19) et à l'angle nord-est de l'église (secteur 2 et 5) où une relation stratigraphique étroite s'observe entre le niveau supérieur des fondations du mur nord et le niveau de mortier (fig. 21).

Fig. 21 - Komani. Zone 2, sondage à l'angle nord-est de l'église Saint-Georges.



L. Buchet.

- 56 Ce niveau n'est pas aussi clair à l'ouest (secteur 4), peut-être en raison de remaniements du terrain liés au grand nombre d'inhumations mises au jour dans ce secteur ; les inhumations seraient, dans ce cas, postérieures à l'abandon (une datation du radiocarbone permettra de préciser la situation chronologique des dernières inhumations). Dans cette hypothèse, l'église, même détruite, serait restée un lieu privilégié d'inhumation. Toutefois, un indice pourrait marquer un niveau d'occupation (différent du précédent ?) ; il s'agit de sept monnaies byzantines en argent, datées du milieu du IX^e siècle, découvertes devant l'entrée de la nef lors de la campagne du 2011.
- 57 Un niveau de mortier est bien visible également au sud de l'église (secteur 3) (fig. 20) et la fouille du secteur 2, à l'est du bâtiment, a permis de retrouver en plusieurs endroits un niveau de circulation fait de la même argile mêlée de gravillons et sur lequel on a trouvé un tesson posé à plat (US 2078).

Les fondations (stratigraphie de l'angle nord-est)

- 58 Une tranchée de diagnostic a été creusée, vers le nord, sur une longueur de 5 mètres à partir de l'angle nord-est de l'église. Elle a permis de situer stratigraphiquement : la couche de déblais de destruction du mur nord de l'église ; une couche de mortier (et d'enduit ?) provenant du lessivage des murs après l'abandon de l'édifice ; sous le mortier, le niveau de circulation contemporain de la phase d'utilisation de l'église ; une épaisse couche d'argile gravillonnée dans laquelle est creusée la tranchée de fondation des murs.

Les structures funéraires de l'îlot de Saint-Georges (zone 2)

- 59 Des 25 tombes localisées dans la zone 2, seize ont été fouillées, dont quatorze autour de l'église Saint-Georges (fig. 15)
- 60 Les coffres de dalles, constituent les inhumations primitives du secteur de Saint-Georges. Un ensemble de ce type de tombes daterait des VII^e-VIII^e siècles, d'après le mobilier qu'elles contenaient et les indices stratigraphiques. Il est considéré, dans l'état actuel des connaissances, comme le témoin le plus ancien d'occupation de ce secteur. La relation chronologique avec l'église ne peut pas encore être établie, celle-ci n'ayant fait l'objet que de dégagements superficiels.

Secteur 2 (fig. 15)

- 61 En 2011, à une quinzaine de mètres au sud-est du chevet de l'église, les sépultures en coffre de dalles, 318 et 319, menacées de pillage en raison de leur localisation et de leur visibilité après le nettoyage du site, ont été fouillées. Les restes humains contenus dans ces tombes ont été très endommagés par la végétation et il ne reste que quelques fragments osseux. Aucune observation n'est possible sur les restes de la tombe 318, ceux de la tombe 319 permettent de dénombrer au moins trois adultes et un enfant de deux-trois ans. Ces deux tombes comportaient du mobilier (boucles d'oreille en bronze à pendentif en trapèze, passe-courroie, perles en pâte de verre) daté des VII^e-VIII^e siècles.
- 62 Durant la campagne 2012, trois nouvelles tombes en coffre de dalles ont été identifiées près de T. 318 et T. 319 : il s'agit des T. 339 et T. 340 (fig. 22), qui étaient vides d'ossements mais contenaient du mobilier du VII^e siècle (perles en pâte de verre, fibule à pied plié et passe-courroie, tous deux en bronze) et de la T. 345, découverte en fin de fouille, qui n'a pas été fouillée.

Fig. 22 - Komani. Zone 2, îlot de Saint-Georges. Coffre de dalles, tombe 340.



S. Vatteoni.

- 63 À 2,5 m de l'angle nord-est de l'église, deux tombes sous dalles ont été localisées : T. 329, non fouillée, et T. 335. Cette dernière contenait les restes très endommagés d'un squelette, mais pas de mobilier. La tombe a été partiellement détruite, notamment à son extrémité est. Le squelette est coupé au niveau du genou.

Secteurs 4 et 5 (Zone 2)

- 64 À l'ouest du bâtiment (secteur 4), trois tombes en coffre de dalles ont été mises au jour (T. 331, 332 et 338). Seule T. 331 a été fouillée. Elle n'a pas livré de mobilier. Les tombes 332 et 338 sont en partie recouvertes par l'USM 10 qui leur serait postérieure. D'après les sondages de H. Spahiu dans les années 1980 (résultats non publiés), des tombes identiques auraient été mises au jour à proximité immédiate (fig. 14). La zone funéraire s'étendrait donc vers l'ouest.

Les tombes en coffrage de moellons et en pleine terre (secteurs 4 et 5)

- 65 Deux tombes ont été aménagées contre le mur ouest, entre l'entrée et l'angle nord-ouest (T. 322), et contre le mur nord, près de l'angle nord-ouest (T. 323). La première est une structure mixte faite de moellons et de dalles ; elle contenait les ossements de plusieurs individus en inhumation secondaire et un squelette en place (étude anthropologique en cours). La deuxième ne contenait que peu d'ossements, en inhumation secondaire, et un pendentif en étoile ayant appartenu à une boucle d'oreille en bronze, datée des VIII^e-IX^e siècles.
- 66 Au niveau inférieur des tombes en coffre de dalles, sept sépultures ont été découvertes en pleine terre, sans cercueil de bois. Cinq ont été fouillées (T. 330, 333, 336, 337 et 341) ; une

le sera lors de la prochaine campagne (T. 342) ; la T. 343 était vide (peut-être fouillée par H. Spahiu). Les corps ont été déposés dans une fosse anthropomorphe taillée dans la terre argileuse gravillonnée très compacte (US 2060) qui se retrouve sur l'ensemble du site. L'espace funéraire a été réutilisé à plusieurs reprises, ce qui conduit à de nombreux recouvrements, les squelettes étant alors amputés d'un tronc ou de membres (fig. 23).

Fig. 23 - Komani. Zone 2, recouvrements de tombes.



L. Buchet.

- 67 La structure de la tombe 341 n'est pas expliquée : le haut du corps s'est affaissé dans une cavité sous-jacente qui ne contenait aucun vestige mobilier et qui devait être vide de terre lors de l'inhumation (fig. 24). Aucune trace d'un plancher de bois n'a pu être mise en évidence.

Fig. 24 - Komani. Zone 2, tombe 341.



L. Buchet.

Les structures bâties à l'est de l'église

- 68 Avant le début du dégagement de la couche de déblais de destruction (US 2064), à l'est de l'église (fig. 25), seul un fragment de mur d'orientation nord-est/sud-est (USM 23) était visible au milieu des déblais. Dès les premières couches de pierres, moyennes et grosses, enlevées, d'autres alignements sont apparus, appartenant à plusieurs structures bâties.

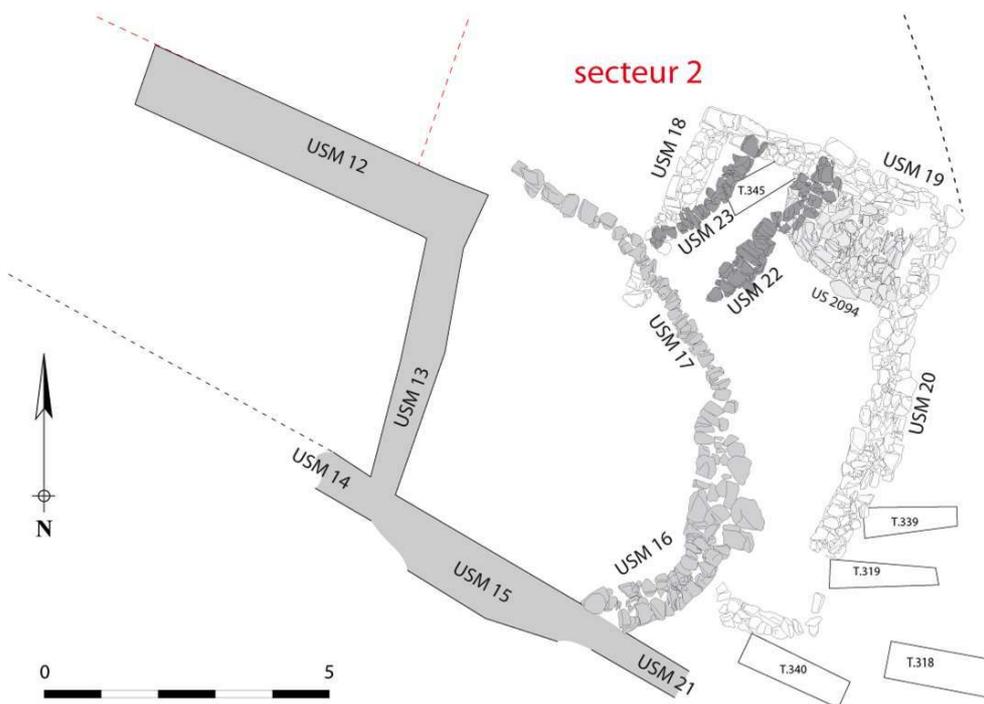
Fig. 25 - Komani. Zone 2, vue de l'église Saint-Georges vers l'est avant de début des fouilles 2012.



U. Colalelli.

- 69 Trois phases chronologiques successives ont pu ainsi être identifiées, chacune correspondant à un bâtiment différent (fig. 26).

Fig. 26 - Komani. Zone 2, secteur 2, plan du bâti.



S. Vatteoni.

Première phase de construction : un bâtiment artisanal, fort probablement un atelier de forge.

- 70 Il s'agit d'un bâtiment dont sont conservés les murs ouest, nord et est (USM 18, 19 et 20). Le mur nord (USM 19) est le mieux conservé. Sa longueur est de 5 mètres, pour une hauteur et une épaisseur moyennes de 0,50 m. Les fondations du mur n'ont pas encore été dégagées. Il est fait de blocs de pierres de tailles variées, grossièrement retaillées (plus soigneusement aux angles du bâtiment) et de dalles de schiste ; l'assemblage est fait sans mortier. Le mur est (USM 20), conservé sur 6,5 mètres de longueur, est bâti comme le mur nord mais il est moins bien conservé. Le mur ouest (USM 18) est conservé en élévation sur 3 mètres et ses assises de fondation le prolongent sur 1,5 mètre.
- 71 Le sol, très irrégulier, est fait de terre argileuse beige compacte (US 2081). Quatre petits foyers sont installés à même le sol et délimités par quelques pierres posées à plat. Seul le foyer 4 a été installé près d'une ouverture ménagée à la base de l'USM 18 pour permettre une entrée d'air. Des traces de rubéfaction sont nettes autour des foyers (US 2113, 2122) et une abondante couche de cendres mêlées de charbon de bois (US 2080) recouvre une grande partie de la surface (fig. 27).

Fig. 27 - Komani. Zone 2, fosses et foyers de l'atelier.



L. Buchet.

- 72 À proximité de ces foyers, plusieurs cavités ont été creusées dans le sol, dont deux nettement plus profondes ; la fosse 1 présente les plus grandes dimensions : 0,60 x 0,30 m pour une profondeur de 0,8 m (US 2117). Ces fosses ont été trouvées remplies de terre noire charbonneuse (US 2123). D'autres cavités, plus petites, sont visibles sur toute la surface du sol (fig. 27). La destination de ces fosses, de morphologies très différentes, reste inconnue. Peut-être peut-on trouver un début d'explication dans la découverte de

quelques scories (dont l'une vitrifiée) qui laisse entendre que des opérations de traitement du minerai (forge ?) ont pu être menées en ce lieu. L'activité métallurgique nécessite la présence d'eau à proximité de forges ; les grandes fosses auraient pu servir à stocker de l'eau en utilisant des récipients en céramique ou en bois. Elles peuvent aussi avoir reçu du minerai en attente de traitement.

- 73 L'angle intérieur nord-est de la structure est occupé par une plateforme, de 2 m sur 1,5 m, constituée de pierres plates disposées horizontalement et limitée sur son pourtour par une rangée de pierres plus grosses (US 2082). Sa fonction n'est pas encore identifiée et elle n'a pas encore été démontée pour être fouillée (fig. 28).

Fig. 28 - Komani. Zone 2, plateforme dans l'atelier.



L. Buchet.

- 74 En toute fin de fouille, sous les foyers 3 et 4, est apparue une sépulture en coffre de dalles (T. 345) sur laquelle avaient été installés les foyers. On peut se demander si l'existence de cette tombe était connue lorsque l'atelier a été installé. Deux éléments semblent le confirmer : les dalles de tête de T. 319 ont été déplacées lors de la construction du mur est (USM 20) qui la recouvre partiellement ; de même, les dalles de côté de la tombe 339 ont été écrêtées lors de la construction du mur et celles de couverture n'étaient plus en place.
- 75 Aucun seuil n'a été trouvé permettant d'accéder à l'intérieur du bâtiment.
- 76 Les éléments de datation sont en cours d'analyse (céramique, mobilier métallique et charbons de bois). Un premier examen du mobilier céramique (principalement culinaire) pourrait situer l'usage de l'atelier autour du IX^e siècle. Une plaque de ceinture, trouvée dans les débris de destruction de l'atelier (fig. 29) daterait les IX^e-X^e siècles.

Fig. 29 - Komani. Zone 2, applique de ceinture.



E. Nallbani.

- 77 Grâce aux nombreux charbons de bois prélevés, une analyse du radiocarbone sera possible, ce qui devrait permettre de dater avec précision la phase d'utilisation de l'espace artisanal.

Deuxième phase : réduction du bâtiment artisanal et construction d'une nouvelle structure.

- 78 À une époque qui reste à définir, la partie sud-ouest de l'atelier est détruite. L'espace est ensuite réoccupé par une nouvelle structure qui s'installe sur les déblais de l'atelier (il se peut aussi que cette construction soit la cause directe de la destruction du bâtiment antérieur). Un mur, de facture grossière, sans mortier, fait de pierres en calcaire et d'ardoises, est édifié ; il se divise en deux segments (USM 16 et 17) dont la contemporanéité n'est pas encore établie, puisque la fouille du secteur n'est pas achevée (fig. 30).

Fig. 30 - Komani. Zone 2, structure de la deuxième phase.



L. Buchet.

- 79 Il est bâti directement sur la couche de terre cendreuse qui recouvrait le sol de l'atelier, attestant ainsi de sa postériorité (fig. 31).

Fig. 31 - Komani. Zone 2, construction du mur sur la couche de cendres.



L. Buchet.

- 80 Ce nouveau mur enserre une surface semi-circulaire (fig. 30) qui, dans l'état actuel de la fouille, n'a livré aucun artefact. La destination de ce lieu est inconnue, aucune trace de cendre ou de rubéfaction n'est apparue, ce qui semble exclure un agrandissement de l'atelier. On ignore également si l'activité de l'atelier s'est poursuivie dans un espace réduit ou si elle fut interrompue.

Troisième phase : bâti (temporaire ?) sur les déblais des bâtiments anciens

- 81 Les bâtiments se rapportant à la deuxième phase d'occupation se sont effondrés, pour une raison et à une époque encore indéfinies. Sur les déblais de ces bâtiments, constitués par les dalles de couverture (US 2069, 2074) et les murs (US 2064), a été construite une nouvelle structure. On en connaît deux murs parallèles (USM 22 et USM 23), disposés perpendiculairement à l'USM 17 (fig. 26). La question de la datation de ce dernier reste posée. L'alignement avec USM 16 incite à le rattacher à la phase antérieure mais les techniques de sa construction l'apparente aux murs USM 22 et USM 23. Là aussi, la poursuite de la fouille apportera des éléments nouveaux d'interprétation. De construction très sommaire, sans mortier, sa fonction n'est pas encore identifiée ; elle évoquerait plutôt une occupation temporaire.

Les structures bâties au sud de l'église

- 82 Des travaux de nettoyage ont été engagés au sud de l'église afin de confirmer l'existence d'une vaste structure bâtie. Les premiers éléments ont été dégagés : USM 12, 13, 14, 15 et 21. Ces murs semblent pouvoir être associés aux vestiges encore visibles plus à l'ouest (USM 11).
- 83 Outre une estimation approximative des dimensions de la structure (11 x 5 m), les nettoyages ont mis en évidence des remaniements architecturaux qui attestent l'existence de plusieurs phases de construction. La fouille de ce secteur sera l'une des priorités de la prochaine campagne.

Traitement et conservation du mobilier ; préservation du site

- 84 Cette année, une équipe d'anthropologues s'est consacrée à temps partiel au traitement du matériel squelettique exhumé durant les campagnes précédentes ; deux archéozoologues, ont également analysé la faune recueillie pendant les quatre années de fouilles. Les observations ont permis de fournir des rapports préliminaires.
- 85 Une opération de restauration et reconstitution des objets a été menée du 22 avril au 17 mai 2012, en préalable à la mission d'étude qui eut lieu à Lezha à cette date. Cette phase a permis également de compléter la documentation par la réalisation systématique des dessins, des photos d'objets et la rédaction de textes, en vue de la préparation de l'exposition sur le haut Moyen Âge albanais qui a eu lieu du 04 au 15 décembre 2012 au Musée historique national de Tirana. L'ensemble des objets mis au jour lors de la campagne 2012 a été restauré sur place, et un premier traitement a été appliqué aux enduits et aux fragments de peinture trouvés en zone 1B et 1C.

- 86 Une action particulièrement importante est réservée à la présentation du site, dont deux axes d'investissements principaux.
- 87 Le premier concerne l'aménagement du site. Le spécialiste du Parc archéologique de Lezha, a défini des secteurs où stocker les matériaux récupérés des éboulis. Deux chaînes de stockage de pierres ont été créées, dont une de six demi-cercles borde un chemin d'accès, soulignant la lisibilité des circulations des futurs visiteurs. Deux autres demi-cercles de stockage ont également été créés sur une des plateformes sommitales du niveau haut de l'habitat (zone 1C).
- 88 Une seconde intervention d'urgence concerne l'implantation programmée d'arbres, afin de pallier aux glissements de terrain. Cette intervention s'est étalée au cours de 2012.
- 89 Le second vise la consolidation des vestiges mis au jour. Six murs ont été consolidés et restaurés, après relevés complets, sur l'ensemble des structures du secteur 1 et 2 du niveau médian de l'habitat (1A), engageant trois spécialistes. Des consolidations provisoires, en attente d'un programme définitif après fouille, ont été appliquées dans le secteur bas de l'habitat (1B) au niveau du chevet, ainsi que dans le secteur de Saint-Georges, notamment les murs sud et nord de l'église.
-

INDEX

Mots-clés : Adriatique, haut Moyen Âge, nécropole, peuplement, anthropologie, échanges
institutions Ministère des Affaires étrangères et européennes (Paris), École française de Rome, Institut archéologique d'Albanie (Centre d'Études albanaises - Tirana), CNRS (UMR 8167 - « Orient et Méditerranée », Monde byzantin, Paris et UMR 7264 - « CEPAM », Nice), INED (Paris)

AUTEURS

ETLEVA NALLBANI

CNRS, Orient et Méditerranée - UMR 8167 - etlevanallbani[at]gmail.com

LUC BUCHET

CNRS, CEPAM - UMR 6130 - luc.buchet[at]cepam.cnrs.fr

CHRISTOPHE MATHEVOT

La Diana, Université Lyon 2, Ciham - UMR 5648 - christophe.mathevot[at]ladiana.com